

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	30 (1984)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Martine Lamunière

Profitant de leurs « vacances au chalet », les Suisses auront été nombreux cet été à ausculter pins et épicéas d'un œil nouveau et un brin angoissé : atteints, mourants ou en bonne santé ? Difficile, cette année, d'oublier que l'environnement est malade. Cet environnement qui continue d'être au premier plan d'une actualité fédérale plutôt assoupie par ailleurs.

La mort des forêts : on n'en avait jamais parlé avant cette année. On ne parle plus que de cela depuis le printemps. Faut-il, pour les sauver, limiter la vitesse à 100 km/h sur les autoroutes et à 80 km/h sur les routes, comme le souhaite le conseiller fédéral Alphons Egli ? La polémique dure depuis que ce dernier a osé faire cette proposition jugée sacrilège par la majorité de la population. La majorité, vraiment ? Partisans et adversaires se sont battus tout l'été à coups de sondages contradictoires. Faut-il aller plus loin encore et modifier profondément la façon de vivre des Helvètes, comme le souhaitent les auteurs des deux initiatives énergétiques ? Réponse au soir du scrutin, ce 23 septembre.

Prochaines votations

Pour la quatrième fois en moins de 6 ans, le peuple va être appelé à se prononcer sur la politique énergétique de la Suisse. Ou plus exactement sur deux textes : l'initiative anti-atomique et l'initiative énergétique proprement dite, qui sont patronnées toutes deux par la Fondation suisse pour l'Energie et une cinquantaine d'organisations écologistes ou hostiles aux centrales nucléaires. Combattues par le Conseil fédéral et les Chambres - les partis bourgeois ont voté contre presque à l'unanimité lors de la session de mai du Conseil national - ces deux initiatives sont étroitement liées :

La première, l'initiative anti-atomique, veut interdire la construction de toute nouvelle centrale sur le territoire de la Confédération : Kaiseraugst, Graben, Verbois ne doivent pas voir le jour. En outre, les centrales existantes ne pourront pas être remplacées. Or, une centrale nucléaire a une « espérance de vie » relativement courte et toutes celles qui sont aujourd'hui en service seront hors d'usage vers l'an 2010. La Suisse ne produirait donc plus un seul kilowatt « atomique » dans 25 ans. Les partisans de l'initiative ne manquent pas d'arguments :

- de nouvelles centrales sont superflues, disent-ils, car la Suisse produit déjà trop d'électricité et elle est exportatrice.
- l'énergie nucléaire étant très chère, plus on y recourt, plus on renchérit la facture énergétique des Suisses.
- les centrales sont dangereuses - l'accident de Three Mile Island n'est que le plus connu - et l'on ne peut pas exclure totalement la possibilité d'un accident grave même si les chances sont faibles.
- le problème des déchets est loin d'être résolu et il est irresponsable de léguer ce fardeau aux générations futures.
- la centrale de Kaiseraugst, projet le plus avancé, ne doit pas être construite puisque les citoyens des deux Bâle se sont prononcés sans équivoque et à plusieurs reprises contre. Le Conseil fédéral répond qu'il « ne souhaite pas multiplier à l'infini les centrales » mais que la Suisse n'a pas le choix :
- si l'on ne construit plus de centrales après celle de Leibstadt, le pays sera en situation de pénurie dès les années 90 et cela aura des conséquences graves sur le niveau de vie.
- la Suisse, c'est vrai, exporte du courant, mais seulement pendant les mois d'été. En hiver, alors que la consommation d'électricité est beaucoup plus importante, les centrales hydro-électrique produisent moins puisque le débit d'eau est réduit : pendant cette période de

l'année le nucléaire reste indispensable.

• les centrales ne sont pas dangereuses. Il en existe plus de 300 dans le monde et personne n'en est mort.

- s'interdire aujourd'hui de remplacer les centrales existantes, sans savoir ce que l'avenir scientifique, politique ou économique nous réserve, n'est pas raisonnable.
- le courant produit par les centrales est cher, c'est vrai, mais toutes les sources alternatives seraient encore plus onéreuses.

- le problème des déchets, enfin, devra être résolu, que l'initiative soit acceptée ou non.

Deuxième objet de la votation de septembre, l'initiative énergétique ou initiative « pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement » qui demande à la Confédération de prendre une série de mesures afin de limiter le gaspillage, de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger et de renoncer à substituer l'atome au pétrole, ce qui revient à échanger un cheval borgne contre un aveugle.

Le Conseil fédéral et les Chambres ont estimé que l'initiative « manquait de nuances », même si certains de ses objectifs correspondent aux vues des autorités fédérales. Les mesures proposées sont trop détaillées, elles seraient un carcan, elles coûteraient cher au contribuable - un impôt sur le pétrole, le charbon, le gaz et l'électricité y est demandé - et ne seraient pas forcément judicieuses. Bref, c'est non et non. Le Conseil fédéral ne semble pas trop inquiet des résultats du 23 septembre : le peuple devrait lui faire confiance.

Quand bien même, c'est un paradoxe, l'opinion est coupée en deux. Une enquête de l'Université de Zurich publiée au mois de mai montre que 50,5 % des citoyens suisses sont favorables au nucléaire, 48,5 % contre. Le taux d'opposition est de 47 % en Suisse alémanique, 54 % en Suisse romande et 57 % au Tessin.

M. L.